

Un an après 'Chroniques criminelles' revient sur l'affaire Gisèle Pélicot



Alors qu'il y a tout juste 1 an débutait à Avignon le procès de l'affaire Gisèle Pélicot, le magazine Chroniques criminelles revient sur cet événement judiciaire hors-norme. L'occasion pour la chaîne de télévision TFX (canal 11) de revenir sur ce procès du siècle au retentissement mondial qui a vu la naissance d'une icône : Gisèle Pélicot.

- « Pendant des années, son mari l'a droguée pour la livrer, inconsciente, à des dizaines d'inconnus, explique la production de ce documentaire intitulé <u>Affaire Gisèle Pélicot : ce procès qui a tout changé</u>. Le jour, Dominique Pélicot menait une vie de tranquille retraité. Mais le soir, après s'être assuré que sa femme était lourdement endormie, il se transformait en mari pervers et manipulateur. Gisèle Pélicot ne s'est jamais aperçue de rien... Jusqu'à ce que les enquêteurs lui montrent les enregistrements réalisés par son mari pendant les agressions. »
- « Alors, comment toute cette terrible affaire a-t-elle commencé ? Qu'a-t-on découvert pendant ces longues journées d'audience ? Et surtout, le 'monstre de Mazan' a-t-il livré tous ses secrets ? », questionnent les auteurs qui, pour l'occasion, sont retournés sur les lieux un an après afin de rencontrer



ceux qui ont suivi l'affaire de l'intérieur.

Dans ce document de près de 2 heures, des images inédites et des interviews exclusives dont celle de Riad Doua, notre confrère de Vaucluse matin. De quoi découvrir jour après jour le déroulement des faits et les temps forts de ce procès de 15 semaines qui débouchera sur la condamnation de Dominique Pélicot (20 ans) ainsi que de 51 autres co-accusés (peines allant de 3 à 15 ans de prison). Parmi eux, un seul a fait appel lors d'un nouveau procès qui se tiendra début octobre à la cour d'appel de Nîmes.

L.G.

Chroniques criminelles. <u>Affaire Gisèle Pélicot : ce procès qui a tout changé</u>. Samedi 6 septembre. 21h10 (durée : 1h50). TFX (canal 11). Produit par : Alert Press. Réalisé par : Stéphane Bouchet et Farrah Youbi. Commenté par : Jacques Pradel

Grâce à Gisèle Pelicot, 30 femmes victimes de violences conjugales seront accompagnées par Isofaculté



Ecrit par le 3 novembre 2025



L'association <u>Isofaculté</u> va pouvoir accompagner 30 femmes supplémentaires en situation de violences conjugales. Une initiative rendue possible grâce à Gisèle Pelicot qui a obtenu de Paris Match le versement d'un don de 20 000€ au profit de l'association mazanaise. De quoi doubler le volume d'activité de ce programme de reconstruction ayant déjà permis de soutenir près de 80 femmes depuis 2022.

<u>Le programme de reconstruction</u> par <u>l'équihomologie</u> (à l'aide de chevaux) des femmes victimes de violences de l'association sportive et d'action sociale Isofacultéa démarré à Mazan en septembre 2022. Depuis, il a déjà permis d'accompagner près de 80 femmes à travers des séances individuelles, en groupe et avec les enfants, ainsi que par des formations et des bilans de compétences.

« Apprendre à dire non, renforcer son estime de soi, mieux gérer son stress et ses émotions, améliorer sa condition physique, se re-sociabiliser, reprendre suffisamment confiance pour passer son permis ou retrouver un emploi... les bénéfices constatés pour les femmes accompagnées sont nombreux et très concrets », témoigne Chloé Sarra, nouvelle directrice d'Isofaculté.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Accompagnement de femmes lors d'un atelier d'équihomologie. Crédit : Isofaculté/DR

Une mobilisation comme une évidence

Violée par une cinquantaine d'inconnus après avoir été droguée par son mari, <u>Gisèle Pelicot va refuser</u> que son procès, dit 'l'affaire des viols de Mazan', ne soit jugé à huis-clos. Ouvert au public et à la presse du monde entier, ce procès qui s'est tenu pendant plus de 3 mois fin 2024 au tribunal d'Avignon va devenir un symbole de la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes.

Implantée à Mazan et œuvrant déjà dans l'accompagnement des femmes victimes de violences, c'est donc tout naturellement qu'Isofaculté s'est mobilisée durant ce procès. En organisant notamment <u>une marche blanche de soutien à Gisèle Pelicot</u> en octobre dernier ou bien encore en proposant <u>une rencontre-débat autour des violences faites aux femmes en novembre 2024.</u>

Une mobilisation à laquelle n'a pas été insensible, Gisèle Pelicot qui n'a pas hésité à venir rencontrer les participantes du programme d'Isofaculté lors d'une visite surprise après la marche blanche de solidarité.

« Elle a été une vraie source d'inspiration. »

Chloé Sarra, directrice d'Isofaculté



« Elle a été une vraie source d'inspiration pour certaines d'entre elles et leurs démarches respectives se font pleinement échos : ne pas rester cachée, témoigner des violences que l'on a subie pour mieux les dépasser et pour que la honte change de camp. Cela fait partie intégrante de leur processus de reconstruction », confie Chloé Sarra qui insiste pour dire à quel point le geste de Gisèle Pelicot les a touchées.

Cheval Passion : l'association Isofaculté doublement primée pour son projet contre le décrochage scolaire

Un soutien qui ne s'arrête pas là puisque Gisèle Pelicot vient d'obtenir 40 000€ de dédommagement de la part de Paris Match pour une série de sept clichés volés de cette dernière. Suite à un accord amiable moral avec le magazine pour atteinte à la vie privée, cette somme sera donc répartie équitablement au profit de deux associations accompagnant des victimes de violences : Isofaculté et <u>Womensafe & Children</u>, un réseau français d'associations spécialisé dans la prise en charge et l'accompagnement des femmes, des enfants, des adolescents et des victimes de toute forme de violences.

 $\mbox{\ensuremath{\mbox{\scriptsize w}}}$ Tous les membres de l'association sont très reconnaissants à Gisèle Pelicot pour son geste. $\mbox{\ensuremath{\mbox{\tiny w}}}$

Ludovic Arnaud, président d'Isofaculté

« Tous les membres de l'association sont très reconnaissants à Gisèle Pelicot pour son geste, insiste <u>Ludovic Arnaud</u>, président d'Isofaculté. Nous sommes nous-même pleinement solidaires des valeurs qu'elle défend et du combat qu'elle a tenu à mener au cours des derniers mois au-delà de son épreuve personnelle pour toutes les femmes victimes de violences. »



Ecrit par le 3 novembre 2025



Cœur en bois hommage à Gisèle Pélicot inauguré à Mazan le 5 octobre 2024 lors de la marche de solidarité. Crédit : Isofaculté/DR

Le nombre de participantes va doubler

Très concrètement le don initié par Gisèle Pelicot permettra d'accueillir 30 femmes supplémentaires dans ce programme de reconstruction par la médiation équine. C'est le double par rapport à l'activité 2024. Isofaculté pourra aussi financer un nouveau service de transport entre le domicile des femmes et le centre d'équihomologie pour celles qui rencontrent un problème de mobilité, ce qui est très fréquent pour des personnes fragilisées dans une zone rurale comme celle de Mazan.

Ce soutien financier s'ajoute à celui de la Fondation de France, mécène du projet depuis son origine qui a de son côté reconduit son engagement jusqu'en juillet 2027. Ces deux soutiens combinés assurent ainsi une pérennité du projet au moins jusqu'à cette date. « Nous restons toutefois toujours à la recherche de nouveaux mécènes car nous avons encore la possibilité d'accueillir et d'aider plus de femmes », précise Chloé Sarra dont l'association intervient aussi dans <u>les domaines du décrochage scolaire</u> ou bien encore <u>du bien-être à l'école</u>.



Le mouvement Femmes Solidaires Avignon organise une manifestation pour soutenir Gisèle Pelicot



Le mouvement féministe <u>Femmes Solidaires Avignon</u>, qui s'engage pour défendre les droits et les libertés des femmes, organise une manifestation pour soutenir Gisèle Pelicot ce lundi 25 novembre en fin de journée.

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui a lieu chaque année le 25 novembre, le mouvement Femmes Solidaires Avignon s'associe au collectif <u>Droits</u> <u>des femmes de Vaucluse</u> pour réaliser une chaîne de solidarité devant les remparts d'Avignon.



Cette mobilisation vise à soutenir Gisèle Pelicot, dans le cadre du procès des viols Mazan, qui représente aujourd'hui une figure symbolique du combat à mener contre les violences subies par les femmes.

Lundi 25 novembre. 18h. Face au tribunal judiciaire d'Avignon (2 Boulevard Limbert. Avignon).

Rencontre-débat en soutien à Gisèle Pelicot au Lucky Horse Ranch à Mazan



Ce samedi 9 novembre, l'association mazanaise <u>Isofaculté</u> organise une rencontre-débat autour des violences faites aux femmes au Lucky Horse Ranch en hommage à celle qui est devenue le symbole français de lutte contre les violences sexuelles, Gisèle Pélicot.



Un mois après <u>la marche blanche de solidarité à Mazan</u>, l'association Isofaculté, spécialisée dans l'accompagnement et la reconstruction des publics vulnérables par la médiation équine, organise une série de rendez-vous solidaires en soutien à Gisèle Pélicot et à toutes les victimes de violences dans le Vaucluse. Parmi ces rendez-vous, l'association vous attend ce samedi pour une rencontre-débat solidaire autour des violences faites aux femmes.

L'événement, qui aura lieu centre d'équihomologie de l'association, sera rythmé par quatre temps forts : des présentations projections de vidéos et lectures, des témoignages de femmes en reconstruction, un débat ouvert avec le public, ainsi qu'une cérémonie collective de dépôt de fleurs.

Inscription au 07 62 59 61 78 ou par mail à l'adresse info@isofaculte.fr Samedi 9 novembre. 16h. Lucky Horse Ranch. Espace Mercadier. 1775 chemin d'Aubignan. Mazan.

De Gisèle Halimi à Gisèle Pelicot : 50 ans après, même combat



Ecrit par le 3 novembre 2025



« Faut-il y être ? Pourquoi y aller ? Informations ? Voyeurisme ? Soutien ? La question s'est posée pour beaucoup d'entre nous qui nous rendons aux audiences. » Retour sur ce procès hors-normes avec Michèle Périn, correspondante de L'Echo du mardi et militante féministe locale engagée.

Femmes, hommes, jeunes, vieux, étudiants en droit ou en journalisme, de tous les milieux sociaux : tous les jours depuis le 2 septembre – date d'ouverture du procès au Palais de justice d'Avignon – la queue se forme dès 7h du matin pour pouvoir entrer dans la petite salle d'audience qui ne peut accueillir malheureusement qu'une soixantaine de personnes. Un temps d'attente de plus d'une heure avant l'ouverture des portes où les langues se délient : « on est là pour soutenir Gisèle », « je suis là car je fais des études de droit », « je veux comprendre », « le débat m'intéresse » « ça me touche dans mon histoire personnelle »

Voyeurisme ? Non ce n'est pas du voyeurisme que d'assister à ce procès

Au sens strict du terme 'le voyeur' n'interagit pas directement avec son sujet, celui-ci ignorant souvent qu'il est observé. Or Gisèle Pelicot elle-même a demandé un procès public. Il serait difficile à admettre d'être accusé de voyeurisme en assistant au procès, c'est-à-dire d'être accusé du même délit pour lequel a été arrêté son ex-mari Dominique Pelicot dans un premier temps- avoir filmé une femme à son insu dans une cabine d'essayage du centre commercial Leclerc de Carpentras – ce qui a été à l'origine de l'



enquête et de la découverte des viols subis par Gisèle Pelicot par 50 hommes (identifiés) à son insu et organisés par son mari Dominique Pelicot pendant près de 10 ans. Ce que l'on appelle communément dans la presse -à tort- les viols de Mazan.

« Il n'y a pas de jury populaire. »

Cour d'assise ? Ce n'est pas une cour d'assise

Aussi étonnant que cela puisse paraître, ce n'est pas une cour d'assise qui juge mais une cour criminelle. La différence ? Il n'y a pas de jury populaire. La cour criminelle, qui a été généralisée sur tout le territoire français depuis janvier 2023 est composée uniquement de magistrats professionnels, sans jury populaire. Pas d'effets de manches, « d'objections votre honneur ! » à la mode série américaines, il ne s'agit pas de convaincre un jury populaire. Moins de passion peut-être mais tout autant d'émotions. D'où l'intérêt de rendre ce procès public et d'y assister en tant que citoyens et citoyennes.

Gisèle Pelicot, un courage qui force le respect

« Il faut que la honte change de camp » a-t-elle dit dès le début, en refusant le huis clos et en demandant que les vidéos de ses viols soient montrées. Elle prouve sa détermination en traversant le hall du Palais de justice d'Avignon 4 fois par jour (les audiences s'arrêtent entre midi et deux) dignement. Et nous, nous sommes là pour la soutenir quatre fois par jour en l'applaudissant. Elle nous répond par un hochement de tête, humblement, la main sur le cœur. Quand elle en a la force, elle s'adresse aussi à nous pour nous remercier d'être là.

« Les silences prennent alors toute leur importance. »

Voir ? Non surtout entendre au-delà de l'entendement

Nous sommes, nous le public, dans la salle de retransmission et nous avons face à nous un écran avec une image filmée par une caméra fixe (nous ne sommes pas au cinéma !) donc nous voyons uniquement ce qui est cadré par un plan fixe serré, c'est-à-dire face à nous le président et les magistrats, et les accusés ou témoins de dos qui viennent à la barre pour déposer. Nous voyons et entendons les questions posées par le Président ou les avocats mais nous ne voyons pas toujours les réponses, nous les entendons, Est ce gênant ? Non, les mots et les silences prennent alors toute leur importance et les réponses glaçantes des accusés, leurs dénis achèvent de nous convaincre de l'horreur des faits. Entendre au-delà de l'entendement comment ces hommes ont pu en arriver là.

« C'est le procès des violences faites aux femmes. »

Procès de Mazan ? Ce n'est pas le procès de Mazan

Effectivement c'est un raccourci qui donnerait à penser que tous les accusés sont de Mazan, que



'l'affaire' est circonscrite à un territoire. Il faut dire les choses : c'est le procès de plus de 50 hommes, venant de toutes origines. Ils ont un nom, la victime a un nom et les faits doivent être nommés : viol. C'est le procès des violences faites aux femmes, le procès du patriarcat mais dire le procès de Mazan serait réducteur et un affront pour toutes les femmes victimes.

Mazan : il ne faut pas se tromper de procès

Fait divers ? Ce n'est pas un fait divers

Tant que l'on traitera le viol comme un fait divers parmi d'autres, un délit et non un crime c'est-à-dire un 'événement tragique' subi par un individu on s'interdit de le penser en fait de société. La presse nationale et internationale s'est emparée du procès Pelicot pour un procès hors norme (il est rare d'avoir des preuves de viol et d'avoir plus de 50 accusés à la barre en même temps pour une même victime) mais il ne devient pas encore un fait de société ou un fait politique. Peu de réactions politiques, syndicales, à part quelques associations, initiatives féministes ou prises de paroles individuelles publiques. Il reste cependant encore 2 mois d'audiences- le procès devant se terminer le 20 décembre – pour qu'il le devienne pleinement. Et que les questions qu'il soulève trouvent des réponses législatives et juridiques et contribuent à changer les mentalités.

« Trouver des réponses législatives et juridiques qui contribuent à changer les mentalités. »

Un débat qui commence enfin...

Le combat de Gisèle Pelicot dépasse désormais son cas personnel et à travers ce procès hors norme et historique la question du consentement, du patriarcat, de la soumission chimique, du fantasme de la femme-morte, du tabou du viol conjugal commence enfin à émerger dans les sphères familiales et dans le débat public.

La publicité des débats, le refus du huis clos et notre présence aux audiences se justifient alors pleinement.

Mazan : une marche de solidarité envers



Ecrit par le 3 novembre 2025

Gisèle Pelicot



À l'initiative d'un groupe de femmes victimes de violences et de l'association mazanaise Isofaculté, spécialisée dans la reconstruction personnelle par la médiation des chevaux, une marche blanche solidaire se tiendra ce samedi 5 octobre à Mazan.

Cet événement, organisé par l'association locale, vise à soutenir Gisèle Pélicot, dans le contexte du procès des viols de Mazan, ainsi que toutes les femmes ayant subi des violences ou des abus de pouvoir. Touchées par la souffrance de Gisèle Pélicot, qui résonne avec leur propre parcours, ces femmes, accompagnées par un solide réseau associatif et institutionnel du Vaucluse, prendront la tête du cortège, offrant à chacun l'occasion d'exprimer sa solidarité et son empathie à l'égard de toutes les victimes. Leur démarche incarne une profonde volonté de rendre visibles ces douleurs partagées.

Que la honte change de camp

Cette marche symbolise un pas de plus sur le chemin du « mieux vivre ensemble », une main tendue vers toutes les femmes victimes de violences. C'est aussi un geste destiné à faire évoluer les mentalités et à



libérer la parole, afin que la honte change enfin de camp.

La volonté d'être écoutées et respectées

Un accompagnement musical sobre, ainsi qu'une lecture de poèmes et des témoignages de participantes, viendront ponctuer cet événement. Ces femmes, en quête de reconnaissance, souhaitent partager leur histoire et exprimer leur volonté d'être enfin écoutées et respectées.

L'association Isofaculté accompagne cette initiative

Isofaculté oeuvre à améliorer l'état de bien-être physique, mental et social du grand public et des publics fragilisés, par la médiation de l'équihomologie (du cheval). Cette association basée à Carpentras propose des séances individuelles, des formations pratiques et théoriques, des ateliers en famille et effectuent des permanences santé gratuites tous les jeudis. Informations auprès d'Isofaculté. Chloé: 07 62 59 61 78.

La marche suivra le parcours historique de la fête du Cari, événement traditionnel mazanais dédié à la solidarité

Le rendez-vous est donné pour 14h30 au feu rouge de Mazan, à l'intersection de la Venue de Carpentras et du chemin d'Aubignan. Le cortège empruntera ensuite le chemin d'Aubignan jusqu'au mémorial symbolique installé pour l'occasion au 1775, dédié à l'amour et à l'empathie. Chaque participant(e) pourra, s'il ou elle le souhaite, déposer une fleur au pied du mémorial, marquant ainsi un geste fort de solidarité en ce 5 octobre, jour de la Sainte Fleur.

Samedi 5 octobre. 14h30 à 17h. Feu rouge de Mazan. 1775 chemin d'Aubignan. Mazan.